

Edition du
"REVEIL DU NORD"
 136 bis, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS,
 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX
ROUBAIX | Téléphone 6-1
 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléphone 6-2
 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

LA VIE A LILLE AUTREFOIS

Les Châteaux forts

Le château de la Motte-Madame

QUATRE châteaux forts s'élevèrent à Lille au cours du Moyen-Age : le Château de la Motte, le Castrum dans lequel Baudouin V édifia la Collégiale, le fort de Dergnau ou des Reingnau, et le château de Courtrai.

Le château, que la tradition place sur la Motte Madame, remonte aux origines mêmes de la Ville et son existence, contemporaine de la période nébuleuse de notre histoire, a même été discutée. Cependant, comme nous l'allons voir, l'emplacement qu'il devait occuper était trop important, pour que les gens du Moyen-Age, qui savaient si admirablement tirer parti des sites, n'aient point songé à le défendre d'une manière quelconque.

Il s'élevait sur la motte désignée successivement sous les noms de Motte du Châtelain, Motte Saint-Pol et Motte Madame ; butte artificielle complètement entourée d'eau par un canal qui en cet endroit se divisait en deux branches se réunissant ensuite avant de faire une chute de deux mètres pour se jeter dans la Basse-Deûle.

Cette butte qui subsistait encore durant la première moitié du XIX^e siècle, avait la forme d'un cône tronqué haut d'une dizaine de mètres et ayant un diamètre de 22 mètres à son sommet.

En 1848, l'administration municipale fit raser la Motte Madame pour occuper les ouvriers des ateliers nationaux ; on en retira 80.000 mètres cubes de terre qui servirent à relever certains terrains situés en dehors des fortifications, sur la commune de Saint-André, et à sa place s'éleva de nos jours la basilique de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre.

Au point de vue stratégique, le château qui se trouvait là, occupait un emplacement tout à fait exceptionnel. Par sa situation, il commandait non seulement l'ancien cours de la Deûle mais encore les routes les plus importantes du pays.

La motte sur laquelle se dressait le château était près d'un carrefour où venait aboutir les routes de Gand, de Messines, d'Ypres ; la grande chaussée qui par la rue de la Corde-wanerie (aujourd'hui rue de Paris), menait à la route de France et à celle de Tournai ; enfin, à côté de ce carrefour se trouvait la Basse rue, reliant la Grande Chaussée à la rue Esquelmoise (aujourd'hui rue Esquemoise), toutes voies très fréquentées par de nombreux marchands pour le trafic qui se faisait dans le pays.

Il est difficile de dire, sans s'aventurer dans le domaine des hypothèses, ce que devait être le château élevé sur cette butte afin de défendre le pays contre les incursions des Normands. Tout porte à croire qu'ainsi que les forteresses qui s'élevèrent sur la motte de Sithiu existant encore près de la cathédrale de Saint-Omer et sur celle de Furnes, proche de l'ancienne église collégiale de Sainte-Walburge, le château primitif édifié sur la motte de Lille devait être constitué par un massif donjon de bois défendu par des ouvrages de terre munis de patisseries.

On construisait encore de ces châteaux de bois au XII^e siècle. La chronique de Lambert d'Ardes rapporte qu'un certain Almer ayant fait élever au Nord d'Andruicq une motte et édifier au-dessus de celle-ci un château qui fut détruit par le comte de Guines, Henry, châtelain de Bourbourg, profitant de cette motte qui avait subsisté, y fit construire par ses charpentiers « une tour et édifice garni de boulevers et autres choses propres à la guerre... »

D'autre part, des fouilles opérées dans une ancienne motte près de Comines, fournirent des indications intéressantes concernant les châteaux de ce genre.

Une motte artificielle, appelée le Mont Diten, située près de Comines sur la rive gauche de la Lys, au milieu d'un marécage, existait encore au commencement du XIX^e siècle. C'était un terre mesurant 125 mètres de circonférence au pied et 75 à 90 à sa partie supérieure.

Des armes qu'on découvrit lors des fouilles opérées en cet endroit vers la fin du XVIII^e siècle, des quartiers de chêne ainsi que des madriers non équarris et à demi-consommés qu'on retira de cette butte lors de son nivellement au commencement du XIX^e siècle, et dont certains, plantés circulairement à la base de la motte, à la façon de pilotis qui en retenaient d'autres disposés transversalement de manière à former une chemise ou enceinte, laissent assez croire que cette éminence avait été surmontée d'un de ces châteaux de bois qui avaient dû être incendiés, ainsi que finissaient ordinairement les constructions militaires de ce genre.

Quoiqu'il en soit le donjon de bois élevé sur la motte de Lille fut ensuite fait place à des constructions de maçonnerie. Toujours est-il que d'après Guichardin, les ruines d'un château couronné cette motte au milieu du XVI^e siècle et y voit-on encore, écrit cet auteur, les ruines et reliques de l'ancien château de Bucq, qui est le manoir premier et la demeure où se tenaient les seigneurs qui avoyent la garde de ce pays pour les rois de France.

Tout en conservant son caractère féodal, la motte avait perdu sa destination militaire vers la fin du XIII^e siècle, au moment où Philippe le Bel fit bâtir le château de Courtrai (1299). Sur son versant ouest s'éleva l'Hôtel du Châtelain, dont dépendaient des prisons dites « prisons Pignon ».

En 1302, Mahieu, sire de Haussoy, chevalier, capitaine de la ville de Lille, et Allard de Bredelaire, bailli de cette ville, avaient fait achever pour l'utilité des gens du roi et des habitants, la construction commencée par Jean, châtelain de Lille, d'un moulin à vent sur la motte du château.

Dans la suite, ce tertre fit partie des jardins qui occupent des terrains, situés rue Basse,

Perdus dans les glaces du Pôle Nord ?

(W. V. Ph.)



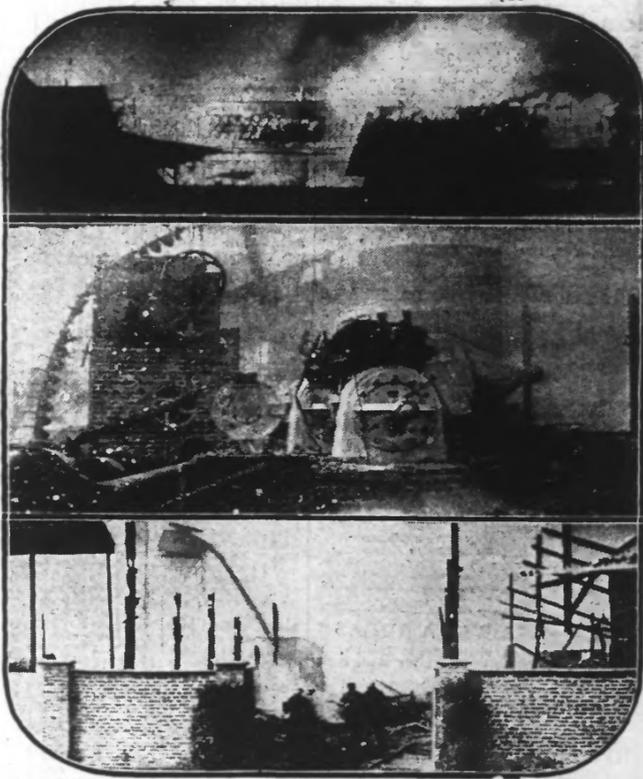
Trois des membres de l'équipage du dirigeable « Italia » dont on est sans nouvelles et qu'on croit perdus dans les glaces du Pôle Nord. A gauche : M. Biazzi, chef de la Radio ; au centre : M. Renato Alessandri, chef de la manœuvre ; à droite : M. Finn Mallingreen, météorologiste suédois

Le sort de « L'Italia » demeure angoissant

Une dépêche d'Oslo reçue dans la soirée d'hier nous informe que le « Citta-di-Milano » a débarqué les chasseurs alpins (italiens) en deux points d'ou, accompagnés par deux Norvégiens, ils essayèrent de gagner Wjide-Bay, sur la côte nord du Spitzberg. Il y a toujours un vent violent et des glaces flottantes sont encore amoncelées sur la côte septentrionale. La nouvelle selon laquelle le dirigeable « Italia » se trouverait sur l'île d'Amsterdam paraît des plus improbables. D'ailleurs, le « Citta-di-Milano » est ancré à Amsterdam (Island) depuis le 27 mai au soir. Il est, en conséquence, tout à fait invraisemblable que l'« Italia » ait pu atterrir à cet endroit. On n'a entendu aucun signal de l'« Italia » depuis vendredi matin.

LE FORMIDABLE INCENDIE de Lomme-lez-Lille

Il a entièrement détruit les vastes établissements de produits mélassés Léon Catry père et fils



EN HAUT : Une vue de la fournaise prise mardi à 03 h. 30 ; AU MILIEU : ce qui reste des mélangeurs et malaxeurs ; EN BAS : Une vue de l'usine, du côté de l'Avenue de Dunkerque.

Nous avons relaté dans nos dernières éditions d'hier l'immense incendie qui, dans la nuit de mardi à mercredi, a anéanti les établissements Léon Catry et fils, de Lomme-lez-Lille, fabricants de produits mélassés.

Le sinistre, dont on ne connaît pas encore exactement les causes, mais qui paraît dû à un échauffement des produits emmagasinés, a été combattu durant toute la nuit et jusque dans la matinée d'hier, par les sapeurs-pompiers de l'endroit, aidés jusqu'à 2 heures du matin par le bataillon de Lille.

M. Catry nous a déclaré que les dégâts, couverts par une assurance, s'élevaient de dix-huit cent mille francs à deux millions.

Ainsi que nous l'avons signalé, de nombreux ouvriers voisins se sont très obligeamment offerts pour aider les soldats du feu dans leur besogne ; ils furent d'un grand secours et M. Catry, hier, nous pria de remercier en son nom tous ceux — sapeurs ou civils — qui

avaient coopéré à la lutte et à la protection des bâtiments voisins.

D'autre part, la relation que nous avons donnée a pu faire croire que le sinistre s'était étendu aux établissements M. I. M. A. N. (anciens établissements Saëlen). Il n'en est rien, heureusement. Les dépendances de cette importante fabrique de machines agricoles, qui, de l'avenue de Dunkerque à la rue Jean Jaurès, cotèrent les établissements Catry, ne souffrirent que très peu. Seule, la voiture fut légèrement endommagée. Les machines à batteuses, faucheuses, de ces établissements M. I. M. A. N. furent retrouvées intactes.

Un cultivateur écrasé par son chariot à Maizières

Un accident de rouage qui coûta la vie à un cultivateur de la région s'est produit mardi près de Saint-Pois-Terronne. Un cultivateur de Magny-cour-sur-Canche, M. Decroix, âgé de 65 ans, en revenant du marché hebdomadaire, allait effectuer la livraison de bestiaux quand il s'est tué en sortant de Maizières. Les circonstances exactes ne s'en sont pas encore établies. Des habitants voyant un attelage sans conducteur, firent des recherches et découvrirent, à l'entrée du village, le cadavre de M. Decroix, qui gisait le crâne fracturé.

On suppose que la victime est tombée du chariot sur lequel elle était montée. La gendarmerie et un médecin des environs ont procédé aux constatations médico-légales.

Reproduction interdite — Tous droits réservés

LE CRIME DE PARIS-PLAGE

Toujours le mystère...

L'homme au trench coat interrogé, n'a apporté aucun fait nouveau sur l'assassinat de Mrs Wilson. D'autre part, Henri Poncy a été arrêté à Béthune

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Paris-Plage, 30 mai. — Décidément, le mystère de la forêt de Touquet ne semble guère s'éclaircir. Certains de nos confrères annonçaient, dimanche, la fin du mystère de Paris-Plage. Hier encore, ils parlaient d'arrestation imminente. On attend toujours les événements. Pourvu qu'ils n'en soit pas ainsi jusqu'à la Saint-Sylvestre. Les jours passent sans apporter le moindre fait nouveau. L'éénigme de la « Miss Daniels » continue, sûrement plus impénétrable qu'au premier jour.

Il y a eu dimanche huit jours, on pouvait croire en une solution prochaine. Le peut-on encore ?

Nous avons dit hier, qu'en l'absence d'autres pistes, une reprise de l'affaire, à ses débuts, s'imposait. Des témoignages demandaient, en effet, à être passés au crible, à être contrôlés. Notre opinion a prévalu. Cette nuit, jusqu'à l'aube, on a commencé à éclaircir certains points de l'enquête. La première opération n'a pas amené l'arrestation sensationnelle annoncée par certains. Elle a été vide de résultats. Il n'est pas dit, cependant, qu'il en sera de même des autres qui suivront.

Un témoignage « capital »

Reprenant l'affaire à son origine, la police s'est occupée, on le sait, de la disposition faite quelques jours après le crime par un employé de tramways, M. D., qui avait déclaré avoir rencontré l'homme au trench-coat le lundi, c'est-à-dire le surlendemain du crime. Cet employé avait eu une conversation avec lui et celui-ci lui avait tenu des propos laissant croire qu'il ignorait tout du crime et ne connaissait même pas l'endroit où le drame s'était déroulé.

On sait que le lendemain de cette conversation, c'est-à-dire le mardi, l'homme blanc déclarait à la police avoir vu sur place le cycliste fantôme. Sa déclaration avait invité les enquêteurs à suivre la piste sur laquelle ils s'étaient engagés.

Une vérification du témoignage s'imposait, elle s'est faite la nuit dernière.

Ce que dit M. Matras

Hier, en effet, à minuit, l'homme au trench-coat, M. Matras, témoin principal de l'affaire, était appelé au commissariat pour préciser ce qu'il savait, ce qu'il avait dit, ce qu'il avait vu. Avec une aisance qui surprit les enquêteurs, jusqu'à cinq heures du matin l'homme, sans rien perdre de son assurance, répondit à toutes les questions qui lui furent posées, allant même au-devant des insinuations des enquêteurs.

Avant même qu'on ne l'interrogeât sur le point « capital », il reconnut avoir rencontré l'employé des tramways et lui avoir parlé dans le ton connu et le n'avait pas commis le crime le lundi, lendemain du drame. Onot d'annonçant à cela ? J'avais bien vu, certes un cycliste sur la voie du tramway du golf, mais je ne pouvais savoir — je ne puis l'affirmer encore — s'il était le criminel.

L'homme au trench coat donna aux enquêteurs une précision indiscutable. Tous les détails desirables ont été consignés. Le hic, commissaire divisionnaire des recherches, directeur des services actifs de la Sûreté générale et ses collègues.

Le jour commençait à poindre quand le témoin complaisant prit le chemin du retour chez lui disant qu'il était à la disposition des policiers pour tous renseignements complémentaires éventuels.

Toujours le mystère...

L'affaire en est là. Les policiers sont les premiers à se demander de quelle arrestation sensationnelle certains ont pu parler. En vérité, on reprend l'affaire à son début. Les enquêteurs, si actifs qu'ils se soient montrés, en sont toujours à la piste du criminel sadique, qu'ils cherchent à élucider, tout en s'efforçant, comme nous l'avons dit hier, de rétablir les circons-

C'est
 Dimanche prochain
 que nous commencerons
 à publier
**le Compagnon
 de chaîne**
 roman de passions,
 de mœurs
 et de caractères
 par
Georges Pradel

Un violent combat engagé depuis samedi en Chine

Des nouvelles de Tien-Tsin annoncent qu'un violent combat s'est engagé entre les nordistes et les troupes du Chan-Si, sur la ligne Pékin-Han-Keou.

Il dure depuis samedi dernier, il y aurait actuellement 6.000 tués.

EN 5^e PAGE. — Notre chronique illustrée : A TRAVERS LE MONDE.

Jolies femmes et belles robes !

(W. V. Ph.)



Au pesage toujours élégant de Longchamp, le soleil avait fait eclater à la dernière réunion un essaim de jolies femmes et de belles robes dont l'ensemble formait un parterre des plus ravissants, ainsi qu'on peut en juger par les photographies ci-dessus.